CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 16 mars 2017

Présents :

Les représentants des communes : Mme Stimpfling, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Les représentants de parents : Mmes Beuttler, Boutard, Burgos, Idesheim, Josse, Kreutzfeldt, Laïb, Laroche, Muller, Weider, et MM. Beltran, Grienenberger, Lefebvre, Legendre, Sirockin, Terasconi

L'équipe enseignante : Mmes Barrenechea, Baudot, Blény, Diebolt, Ducazeaux, Eber, Freitag, Frey, Gutron, Le Fouest, Jehl, Keller, Koerber, Perriot, Vigo et M. Heyer

Absents et excusés : Mme. Schaeffer, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Saint-Louis,
M. Meyer, Maire de la commune de Blotzheim
M. Gasser, 1er Adjoint au Maire
Mmes Amann et Bernhard, Enseignantes

Début de la réunion : 18h
Secrétaires : Mmes Burgos et Eber
La directrice, Mme Roch, salue l'assemblée, remercie les présents, excuse les absents et informe les membres de la démission de Mme Faudot, représentant de parents qui sera donc remplacée par Mme Laroche (première suppléante qui devient titulaire).
L'ordre du jour est rappelé

1. Le collectif « SOS directeur en péril » :

a) Création du collectif :

Des directeurs et directrices d'école de la circonscription de Saint-Louis ont créé un collectif pour alerter les pouvoirs publics :

- Tous les postes d'EVS dans les écoles de la circonscription non pas été reconduits (sauf 2), alors que d'autres circonscriptions n'ont pas été impactées par ces suppressions
- Obligation de gestion d'établissements de la taille d'un collège, seul(e), alors qu'un collège dispose en moyenne de 6 à 10 adultes non enseignant
- Difficulté à faire face à l'ampleur des tâches
- Risques d'impacts négatifs sur le fonctionnement des établissements (accueil, communication, gestion administrative, fonctionnement, sécurité…)

b) Actions d'information :

Différentes actions sont menées pour rendre attentifs les élus, les représentants de parents à la situation :

- Information de l'IEN et de la DASEN, des délégués du personnel
- Courriers aux maires des communes impactées, aux élus (sénateur, député)
- Rencontre avec M. Reitzer, Député
- Présentation du collectif aux conseils d'école
- Projet de rencontre avec l'ensemble des maires des communes concernées et des directeurs d'école

La question qui est soulevée est la suivante : quels moyens, à court terme et à long terme, peut-on envisager pour permettre le bon fonctionnement des écoles ?

2. L'organisation de la scolarité :

Mme Roch présente les étapes et les moments clés du déroulement de la scolarité à l'école primaire.

a) Première inscription à l'école :

La première inscription à l'école se déroule en deux temps :

- *Inscription à la mairie :* Courant février en mairie
- *Admission à l'école :* Calendrier de période d'admission communiqué aux familles
  - Pièces à fournir :
    - Certificat d'inscription
    - Livret de famille
    - Carnet de vaccination

Lors de l'admission, la directrice présente l'école et le règlement. Elle répond également aux questions des familles. Des matinées d'intégration à l'école maternelle sont organisées pour permettre aux parents et aux enfants de découvrir l'école, les classes. Les accueils sont programmés du 12 au 16 juin.

A l'issue de cette semaine d'intégration, Mme Roch organise une réunion d'information et une visite pour les parents le vendredi 16 juin à 16h30.

b) La poursuite de la scolarité et les passages de classe :

Les parents sont tenus informés de l'orientation de leur enfant selon les modalités suivantes :

Le conseil des maitres effectue une proposition de poursuite de scolarité en avril :

- un passage en classe supérieure,
- ou un saut de classe si l'enfant fait preuve de grandes facilités dans ses apprentissages,
- ou, **exceptionnellement**, un redoublement de l'enfant :
  - rupture importante de la scolarité,
  - aménagement pour des besoins spécifiques,
  - proposition soumise à validation de l'Inspectrice et de la MDPH pour la maternelle.

Si la proposition est acceptée par la famille, la procédure s'arrête là.

En cas de refus de la proposition faite :

- Un dialogue entre l'école et la famille est instauré
- Le conseil des maitres transmet **en mai** à la famille la décision de poursuite de scolarité.
- Soit la famille accepte la décision, soit la famille refuse et dépose un recours qui sera transmis à l'IEN et la DASEN. Les recours sont étudiés par une commission fin juin qui se prononcera sur la poursuite de scolarité.

c) L'entrée au CP :

Le passage au CP concerne tous les élèves de GS, sauf cas particulier notifié par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

Il n'y a aucune formalité administrative à effectuer puisque les élèves de GS ne changent pas d'école, mais de bâtiment.

Des demi-journées d'intégration pour les futurs CP seront organisées en juin. Afin d'accueillir les parents des futurs CP une réunion d'information sera organisée le 27 juin à 16h30 à l'école élémentaire.

d) L'entrée en 6ème :

Le passage en 6ème concerne tous les élèves de CM2 et éventuellement des CM1 (situation particulière). Les familles doivent formuler des vœux d'établissement et d'option.

Le secteur de collège public est le collège de Hégenheim pour les habitants de Blotzheim. Le collège de Hégenheim ne propose plus que l'option bilingue puisqu'à compter de la rentrée prochaine tous les élèves seront bilangues (allemand et anglais).

Si les familles souhaitent demander un autre secteur de collège public, elles doivent effectuer une demande de dérogation en motivant leur choix.

Les collèges adresseront les décisions d'affectation aux familles le 09 juin 2017.

Afin de faire découvrir le collège de Hégenheim, les familles seront conviées le samedi 17 juin aux portes-ouvertes de l'établissement.

Le collège des Missions invitera les futurs élèves à la kermesse de l'établissement qui se déroulera dimanche 25 juin.

3. Les classes et les effectifs :

a) Les classes et les effectifs actuels :

L'école comporte 415 élèves : 139 élèves de maternelle : 86 monolingues et 53 bilingues,
276 élèves d'élémentaire : 148 monolingues et 128 bilingues

Depuis la rentrée, il y a eu :

- 3 départs à l'école maternelle monolingue
- 1 arrivée à l'école maternelle bilingue ; 3 arrivées à l'école maternelle monolingue
- 6 départs à l'école élémentaire monolingue
- 2 arrivées en élémentaire monolingue

Nouveaux élèves à venir : 1 MS mono, 1 GS bi, 1 CE1 bi, 2 CE1 mono

b) Les effectifs prévisionnels :

Prévisions rentrée 2017-2018 à l'école maternelle :

- 55 enfants nés en 2014 sont originaires de Blotzheim
- 7 demandes de dérogations pour inscription en PS ont été acceptées
- Autres inscriptions prévues : 1 enfant en GS monolingue et 1 enfant en MS bilingue

	PS	MS	GS	Total	Nb de classes prévues par la DASEN
Monolingue	63	19	15	97	4
Bilingue	/	18	30	48	2
				145	6

Une ouverture d'une classe monolingue a été prononcée lors du CDEN du 07 février 2017, mais la situation peut être revue en juin en fonction de l'évolution des effectifs.

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en maternelle :

- 3 classes : de 65 à 96 élèves
- 4 classes : de 97 à 128 élèves

Prévisions rentrée 2017-2018 à l'école élémentaire :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Nb de classes
Monolingue	30	23	26	30	32	141	6
Bilingue	24	35	16	27	22	124	5

Aucune ouverture, ni fermeture de classe n'ont été prononcées au CDEN du 07 février 2017, mais la situation peut être revue en juin en fonction de l'évolution des effectifs

Seuils indicatifs d'ouverture et de fermeture en élémentaire :
- 5 classes : de 113 à 140 élèves
- 6 classes : de 141 à 168 élèves

4. La communication école-famille :

Les diverses modalités de communication entre l'école et les familles ont été présentées lors du premier conseil d'école et sont rappelées par Mme Roch. (cf. compte-rendu du 03/11/2016).

Les représentants de parents disposent également de moyens de communication envers les familles.
Ils interrogent les membres du conseil d'école sur les possibilités d'élargir la communication écrite à des réunions à l'attention des parents. Mme Stimpfling se renseignera sur les possibilités pour les représentants de parents d'organiser des réunions hors temps scolaire, au sein de l'école.

Les TAP (temps d'accueil périscolaire) :
Les représentants de parents interrogent la municipalité quand à la mise en place d'un sondage pour éventuellement envisager la mise en place de telles activités.
Le PEDT étant validé jusqu'en 2018, aucune modification ne peut avoir lieu avant. Par ailleurs Mme Stimplfling précise que les capacités d'accueil du périscolaire seront étendues en 2018 avec la construction d'un nouveau bâtiment et que cela permettra également de répondre à la demande des familles.

5. Le règlement de l'école :

a) Proposition de modification des horaires de l'école :

Sondage : effectué courant janvier
Objectif : permettre aux familles de se déplacer entre les deux écoles aux entrées et sorties des classes
Horaires actuels :
- Lundi / mardi / jeudi / vendredi : 8h-11h30 et 13h30-15h30
- Mercredi : 8h-10h et APC : 10h-11h

Propositions :

	Matinée	Après-midi	Mercredi matin
Maternelle	7h55-11h25	13h25-15h25	7h55-9h55
Elémentaire	8h05-11h35	13h35-15h35	8h05-10h05

- Périodes d'accueil : 10 minutes avant l'entrée en classe
- Accueil à l'école maternelle le matin : 7h45-8h15

Résultats du sondage sur 305 familles interrogées

Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
137	67	33	217

- 71% de participation
- 63 % des familles sont favorables à des modifications
- 28 % des familles ne sont pas favorables à des modifications
- 15 % sans avis

Vote des membres du conseil des écoles :

Oui	Non	Ne se prononce pas	Total
15	10	9	34

Les membres du conseil d'école souhaitent, à la majorité (19 membres sur 34), que le projet de modification des horaires de l'école puisse être discuté et voté à nouveau lors d'un prochain conseil d'école.

b) Proposition de modification du règlement intérieur :

Le projet de règlement intérieur avait été communiqué avant le conseil d'école aux différents membres.

Les membres du conseil d'école sont favorables aux propositions de modification du règlement intérieur et le nouveau règlement de l'école sera voté lors du 3ème conseil d'école afin d'y préciser également les horaires de l'école.

6. La sécurité et l'hygiène :

a) Les exercices d'entrainement :

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la météo.

Des exercices d'entrainement ont été programmés comme suit :

- Exercice de type « séisme » :
  Ecole maternelle : mardi 28 mars à 9h30 ; Ecole élémentaire : vendredi 31 mars à 9h30
- Exercice d'évacuation « incendie » :
  Ecole maternelle : mercredi 05 avril à 9h30 ; Ecole élémentaire : mercredi 05 avril à 8h45

b) Les modalités d'accueil à l'école élémentaire :

Durant la période 3, l'école élémentaire a testé l'accueil des élèves à l'intérieur avec une entrée libre en classe.
Le bilan effectué par l'équipe enseignante présente à la fois des avantages et des inconvénients.

Avantages	Inconvénients
Entrée progressive et calme	Difficulté pour surveiller tous les élèves
Elèves plus autonomes et responsabilisés	Tous les élèves n'arrivent pas encore à entrer dans les propositions faites
Plus de temps pour s'installer en classe : transition en douceur, chacun s'installe à son rythme	Certains élèves de CP oublient d'aller aux toilettes durant l'accueil
Mise au travail plus rapide (8h05 au plus tard)	/
Pas de conflit à l'entrée en classe suite aux désaccords qui surviennent à l'accueil	L'après-midi, les enfants ont besoin de se défouler avant l'entrée en classe

La réflexion menée par les enseignants se poursuit. Les propositions majoritaires du conseil des maitres s'orientent vers :

- Un accueil du matin en entrée libre
- Accueil de l'après-midi dans la cour

L'équipe enseignante doit encore réfléchir à l'organisation des services et la faisabilité des propositions. Les familles seront tenues informées par le biais du cahier de liaison du choix de l'équipe enseignante.

c) La transition école-périscolaire :

Afin d'améliorer la transition école-périscolaire à l'école élémentaire, un test sera mené durant la période du 03 au 07 avril. En concertation entre l'équipe du périscolaire et l'équipe enseignante, les animateurs viendront récupérer les enfants qui fréquentent le périscolaire directement auprès des classes.
Un bilan sera présenté lors du 3ème conseil d'école.

d) La sécurité aux abords des écoles :

Sensibilisation des élèves :
Différentes actions ont été mises en place à l'école élémentaire pour travailler autour du thème de la sécurité routière. Grâce à la municipalité, l'auto-école Loll est intervenue auprès de toutes les classes pour sensibiliser les élèves à la sécurité en tant que piéton.
Mme Roch remercie la municipalité pour cette intervention.
Par ailleurs, les CM2 ont travaillé autour de la sécurité en tant que cycliste avec la venue des gendarmes une demi-journée de classe.

Problèmes d'incivilités :
Fréquemment des problèmes d'incivilités sont constatés rue Hopfet : jet de cailloux, dégradation des voitures des enseignantes (rayures, parents qui s'adossent aux véhicules en attendant…), nuisances auprès du voisinage… Il est rappelé qu'une attitude responsable et civique est attendue de tous. Par ailleurs, il convient de ne pas envoyer les enfants trop tôt à l'école pour éviter qu'ils errent avant l'ouverture de l'école.

Interventions des représentants de parents d'élèves :

- Signalisation sens interdit dépose minute : rue des Vergers, rue Hopfet
- Demande d'un panneau interdiction de faire demi-tour devant l'école primaire et extension de l'interdiction de circuler rue Hopfet le mercredi matin à 11h (après les APC)
- Radar pédagogique à déplacer juste avant la rue du sénateur Brom, à l'endroit où traversent les écoliers
- Camions de livraison et poubelle, en dehors des horaires d'entrée d'école
- Collège des Missions, dépose des élèves, possibilité de transmettre un message de la Mairie au collège pour régler la situation ?

Mme Stimpfling prend note des divers points soulevés. Des réponses seront apportées. Concernant les difficultés de circulation devant le collège des Missions, Mme Stimpfling informe les membres du conseil d'école qu'une restructuration complète de la rue est prévue en 2018.

e) Le passage aux toilettes :

Les représentants de parents d'élèves demandent des précisions quant aux conditions d'accès aux sanitaires. Mme Roch rappelle que les enfants peuvent aller aux toilettes à différents moments :
-soit librement : aux entrées et sorties des classes, soit durant la récréation
-soit exceptionnellement : sur le temps de classe, accès limité par le fait que les enfants se rendant aux toilettes sont sans surveillance durant ce temps là.
Des problèmes avaient été constatés dans les toilettes des garçons (jeux/incivilités...). Une information avait été faite auprès de chaque classe pour rappeler aux enfants les comportements attendus. De même qu'une surveillance accrue avait été mise en place durant les temps d'accueil et de récréation.

7. Les projets :

a) Le projet d'école 2016-2018 :

Le projet d'école avait été présenté lors du premier conseil d'école. Sa mise en œuvre suit son cours. Un bilan des actions mises en place durant l'année scolaire sera présenté lors du troisième conseil d'école.

b) Les projets des classes :

A l'école maternelle :

- La fête de la Saint-Martin (21.11.2016)
- La fête du Saint-Nicolas (06.12.16). L'école n'a pas trouvé de Saint-Nicolas pour cette année.
- Le festival du court métrage « Le jour le plus court » (16.12.16)
- Carnaval
- Le marché de Pâques
- Le projet « cirque ». Le projet débutera en janvier. La compagnie « Cirqu'Animé » interviendra à raison de 18 jours auprès des 5 classes de l'école maternelle. L'objectif est d'apprendre aux élèves à se mettre en scène. Le projet est intégralement financé par la coopérative scolaire.
- Sortie au cirque Arlette Grüss à Mulhouse
- Les matinées d'intégration pour les futurs PS
- La liaison GS-CP

A l'école élémentaire :

- La Chandeleur – Mardi-Gras
- La sécurité routière
- Fête des 100 jours
- Maths sans frontières
- Haut-Rhin Propre ; la municipalité convie les parents et les enfants à participer également à la manifestation
- Le concours de dessin du Crédit Mutuel
- Copains qui dansent
- La liaison GS-CP
- Visites : Petite Camargue, Electropolis, château du Hohlandsbourg, le Vaisseau ...

Financement des divers projets :

Mme Roch remercie, au nom de toute l'équipe de l'école, la municipalité pour les soutiens financiers qu'elle apporte et qui permettent de concrétiser des projets, soit par l'achat de matériel, le financement d'intervenant ou la prise en charge de transports.

Le projet cirque en maternelle :

Subvention accordée	
Mairie : financement du transport pour la sortie au cirque	
Coopérative scolaire	
Financement des interventions de Mme Rethaber	1 900€
Entrées au cirque Arlette Grüss	882€
Achat de matériel nécessaire au spectacle	750€
Cout total (5 classes) hors transport	**3532,00€**

La participation des familles sera à définir en fonction des bénéfices du marché de Pâques.

Projet « théâtre » (CM1 mono / CM2 mono) :

Cout total (2 classes) : transports + entrées	**885€**
Participation des familles	
2€/sortie/élève	294€
Coopérative scolaire	
Déplacements en bus	297€
Droits d'entrée	294€
Total	**591€**

➨ **Classe de découverte à « la Roche » à Stosswihr (CPbi-CP/CE1bi-CE1/CM1 mono) :**

Cout total (3 classes)	**24 618,75€**
Subventions accordées	
Mairie (13€/jour/élève)	4 498,00€
Conseil départemental (13€/jour/élève)	4 498,00€ en attente
Crédit Mutuel	1 000,00€
TOTAL	5 498,00€
Coopérative scolaire	
Subvention école	487,00€
Vente de chocolats	2 831,73€
Vente de gâteaux (03/12/16)	1 124,96€
Vente de tombola	1 528,77€
Participation des familles : 125€ par élève (sauf pour les élèves dont le séjour à été écourté)	8 675,00€
Bilan	**- 4913,29€**

L'école est toujours en attente de la subvention du Conseil départemental.
Avec la subvention du Conseil départemental le bilan devrait être de +415,29€

➨ **Projet équitation à « la ferme du Koer » à Brinkheim (CPmono / CM2 mono) :**

Dépenses		Financement	
Transport (Métrocar)	840€	Participation des familles 18€ réduite à 14€ par enfant	658€
Centre cours (25€ / élève pour les 6 séances)	1 200€	Coopérative scolaire classe 2 x 250 €	500€
		Coopérative scolaire école	118€
		Vente de pâtisseries 04/11/16	401,53€
		Vente de pâtisseries 03/03/17	392,50€
TOTAL	**2 040€**	**TOTAL**	**2070,03€**

➨ **Autres projets de sortie :**

Pour les sorties scolaires, le conseil des maitres a décidé de limiter la participation des familles à 3€ par élève, notamment lorsque le transport est pris en charge par la commune.

➨ **Les photos de classe :**

- **Photographe retenu :** Studio Philippe de Mulhouse
- **Commandes :** du 17 au 31 mars

Les photos de classe seront affichées dans les écoles et visibles des cours de récréation pour que les parents qui le souhaitent puissent venir choisir.

8. Les fêtes d'école :

A l'école maternelle	A l'école élémentaire
Date : vendredi 09 juin	Date : vendredi 23 juin
Lieu : école maternelle	Lieu : salle des fêtes du Palais Beau Bourg
Thème : Représentation circassienne	Thème : Représentation de danses
Réunion d'organisation : le 23 mars avec l'intervenante	Réunion d'organisation à définir avec les représentants de parents

Mmes Burgos et Idesheim remercient les enseignantes et Mme Roch pour les projets mis en œuvre.
Mme Roch remercie l'ensemble de l'assemblée pour son attention et lève la séance à 20h00.

Date du prochain conseil d'école :

- ❑ mardi 6 juin 2017 à 18h

Les secrétaires de séances, La Présidente,

Mme Burgos Mme Eber Mme Roch